

COMMUNAUTE URBAINE DE BORDEAUX

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL DE COMMUNAUTE

Séance du 13 février 2009
(convocation du 2 février 2009)

Aujourd'hui Vendredi Treize Février Deux Mil Neuf à 09 Heures 30 le Conseil de la Communauté Urbaine de BORDEAUX s'est réuni, dans la salle de ses séances sous la présidence de Monsieur Vincent FELTESSE, Président de la Communauté Urbaine de BORDEAUX.

ETAIENT PRESENTS :

M. FELTESSE Vincent, M. JUPPE Alain, M. DAVID Alain, M. CAZABONNE Alain, M. BENOIT Jean-Jacques, M. BOBET Patrick, Mme BOST Christine, Mme CARTRON Françoise, M. CAZABONNE Didier, M. CHAUSSET Gérard, Mme CURVALE Laure, M. DUCHENE Michel, M. DUPRAT Christophe, Mme FAYET Véronique, M. FLORIAN Nicolas, M. FREYGEFOND Ludovic, M. GAUTE Jean-Michel, M. GAÜZERE Jean-Marc, M. GELLE Thierry, M. GUICHARD Max, M. HERITIE Michel, Mme ISTE Michèle, M. LABISTE Bernard, M. LAMAISON Serge, Mme LIRE Marie Françoise, M. OLIVIER Michel, M. PIERRE Maurice, M. PUJOL Patrick, M. ROSSIGNOL Clément, M. SAINTE-MARIE Michel, M. SEUROT Bernard, M. SOUBIRAN Claude, M. TOUZEAU Jean, M. TURON Jean-Pierre, Mme DE FRANCOIS Béatrice, Mme LACUEY Conchita, M. MAURRAS Franck, M. SOUBABERE Pierre, M. AMBRY Stéphane, M. ANZIANI Alain, M. BAUDRY Claude, Mme BONNEFOY Christine, M. BONNIN Jean-Jacques, M. BOUSQUET Ludovic, Mme BREZILLON Anne, M. BRUGERE Nicolas, M. CAZENAVE Charles, M. CHARRIER Alain, Mme CHAVIGNER Michèle, M. COUTURIER Jean-Louis, M. DAVID Jean-Louis, M. DAVID Yohan, Mme DELATTRE Nathalie, M. DELAUX Stéphan, Mlle DELTIMPLE Nathalie, Mme DESSERTINE Laurence, M. DUART Patrick, M. DUBOS Gérard, Mme DUBOURG-LAVROFF Sonia, M. DUCASSOU Dominique, M. DUPOUY Alain, M. EGRON Jean-François, Mlle EL KHADIR Samira, Mme EWANS Marie-Christine, Mme FAORO Michèle, M. FEUGAS Jean-Claude, Mme FOURCADE Paulette, M. GALAN Jean-Claude, M. GARNIER Jean-Paul, Mme HAYE Isabelle, M. HURMIC Pierre, M. JOANDET Franck, M. JOUBERT Jacques, M. JUNCA Bernard, M. LAGOFUN Gérard, Mme LAURENT Wanda, M. MANGON Jacques, Mme MELLIER Claude, M. MERCIER Michel, M. MILLET Thierry, M. MOGA Alain, M. MOULINIER Maxime, Mme NOEL Marie-Claude, M. PAILLART Vincent, M. PALAU Jean-Charles, Mme PARCELIER Muriel, M. PENEL Gilles, M. PEREZ Jean-Michel, Mme PIAZZA Arielle, M. POIGNONEC Michel, M. QUANCARD Denis, M. QUERON Robert, M. RAYNAL Franck, M. RAYNAUD Jacques, M. REIFFERS Josy, M. RESPAUD Jacques, M. ROBERT Fabien, Mme SAINT-ORICE Nicole, M. SOLARI Joël, Mme TOUTON Elisabeth, M. TRIJOULET Thierry.

EXCUSES AYANT DONNE PROCURATION :

M. BRON Jean-Charles à M. DUCHENE Michel
M. FAVROUL Jean-Pierre à M. SOUBIRAN Claude
M. GELLE Thierry à CAZABONNE Alain jusqu'à 10h40
M. LABARDIN Michel à M. QUERON Robert
M. SEUROT Bernard à M. DUPRAT Christophe jusqu'à 10h10
M. SOUBIRAN Claude à M. PUJOL Patrick à cpter de 12h50
Mme DE FRANCOIS Béatrice à M. TURON Jean-Pierre à cpter de 12h20
Mme LACUEY Conchita à M. COUTURIER Jean-Louis à cpter de 12 h 15
M. ASSERAY Bruno à M. HURMIC Pierre
Mme BALLOT Chantal à M. LAMAISON Serge
Mme CAZALET Anne-Marie à M. DAVID Jean-Louis
M. CAZENAVE Charles à M. GAUTE Michel jusqu'à 10h10
Mme COLLET Brigitte à M. DAVID Yohan

Mlle. COUTANCEAU Emilie à M. LABISTE Bernard
Mme DELATTRE Nathalie à M. SOLARI Joël à cpter de 12h40
M. DANJON Frédéric à Mme CURVALE Laure
Mme DIEZ Martine à M. PEREZ Jean-Michel
M. DOUGADOS Daniel à Mme BOST Christine
M. DUART Patrick à M. GARNIER Jean-Paul à cpter de 11h05
M. GUICHOUX Jacques à M. FREYGEFOND Ludovic
M. GUILLEMOTEAU Patrick à M. DUBOS Gérard
Mme LAURENT Wanda à M. BOUSQUET Ludovic à cpter de 12h40
M. LOTHaire Pierre à M. MOGA Alain
M. MAURIN Vincent à M. GUICHARD Max
M. ROUVEYRE Matthieu à M. RESPAUD Jacques
M. SENE Malick à M. DAVID Alain
Mme WALRYCK Anne à Mme TOUTON Elisabeth

LA SEANCE EST OUVERTE

Chambre Régionale de l'Economie Sociale et Solidaire d'Aquitaine - Programme d'actions 2009 - Subvention de la Communauté urbaine - Convention - Décision - Autorisation

Monsieur MAURRAS présente le rapport suivant,

Mesdames, Messieurs

Depuis 2007, la Communauté urbaine a engagé des actions dans le champ de l'économie sociale et solidaire. Dans le cadre d'un partenariat (initié en 2007, reconduit en 2008), notre établissement s'est appuyé sur l'organisme fédérateur des têtes de réseaux dans ce domaine : la Chambre Régionale de l'Economie Sociale et Solidaire d'Aquitaine (CRESS Aquitaine). Cette association assure l'interface entre les pouvoirs publics (Etat, Région, départements, communes, structures intercommunales et pays) et les acteurs de l'économie sociale et solidaire (ESS).

1- La CRESS Aquitaine : présentation de l'association

Depuis 2001, la CRESS Aquitaine s'est structurée en créant les conditions nécessaires pour accueillir en son sein les principaux réseaux de l'ESS de la région.

Sous forme associative et regroupant plus de 50 organisations adhérentes (organisées en 4 collèges : coopératives, mutuelles, organisations associatives adhérentes à la Confédération Permanente des Coordinations Associatives et autres unions ou associations), la CRESS réalise et accompagne des actions décidées d'un commun accord entre ses membres en vue de défendre et de développer la coopération, le mutualisme et le mouvement associatif dans le respect de la Charte de l'Economie Sociale.

La CRESS Aquitaine travaille à la lisibilité de l'Economie Sociale et Solidaire en produisant des statistiques sur les entreprises et l'emploi de l'ESS en région, « les Chiffres Clés de l'Economie Sociale et Solidaire en Aquitaine », un hors série pratique d'Alternatives Economiques sur « l'Economie Sociale et Solidaire en Aquitaine » (soutenu par la CUB), et en contribuant aux notes de conjoncture publiées par le Conseil Economique et Social Régional.

La CRESS Aquitaine possède aujourd'hui une expertise et des compétences techniques reconnues par les pouvoirs publics :

- A travers sa fonction de centre de ressources et d'observatoire régional, elle dispose de l'information statistique (quantitative et qualitative) permettant d'apporter une connaissance précise et actualisée du secteur de l'ESS.
- En tant que fédérateur de réseaux, elle rassemble les acteurs, les conforte dans un sentiment d'appartenance ; elle travaille à promouvoir les valeurs et les institutions de l'ESS dans le public, à informer, à accueillir, à orienter, et à affirmer la dynamique du secteur.

- De par sa mission de gestionnaire de dispositifs (dispositif européen d'appui aux microprojets associatifs du FSE ; Centre Régional de Ressources et d'Appui (structure d'animation du Dispositif Local d'Accompagnement sur l'Aquitaine), la CRESS a également démontré sa capacité à gérer des enveloppes budgétaires importantes, à accompagner les porteurs de projets et à favoriser la création d'activités et d'emplois.
- Enfin, à travers ses missions dites sectorielles (culture, aide à domicile), la CRESS accompagne les secteurs de l'ESS dans leur structuration en filières, et les soutient dans leur mutation.

La CRESS Aquitaine est composée d'une équipe de 12 personnes salariées. Pour plus d'informations : <http://www.cressaquitaine.org>

2- Bilan des actions 2008 et programme d'actions 2009

En 2008, le partenariat entre la Communauté urbaine et la CRESS Aquitaine a permis de consolider les 3 axes (définis dans la première convention en 2007) dont le bilan est ici résumé. Les actions seront poursuivies et développées en 2009.

Axe 1 - Promouvoir l'Economie Sociale et Solidaire au niveau de la CUB

Connaissance, valorisation du poids économique de l'ESS sur la CUB :

Bilan 2008 : une plaquette "Chiffres clés"

La CRESS a réalisé pour la deuxième année consécutive une plaquette sur les chiffres clés de l'ESS sur la CUB, en partenariat avec l'INSEE. La plaquette "Economie Sociale et Solidaire : une économie qui compte" a été présentée et distribuée lors de la journée du 4 novembre à l'Hôtel de CUB (Document tiré en 500 exemplaires sur papier recyclé)

Action 2009 : un travail d'actualisation

Il est proposé que la CRESS poursuive ce travail de production et d'actualisation de données au niveau de notre agglomération, afin de pointer les évolutions en termes de nombre, types d'établissement et d'emploi, ainsi que les mises en perspectives, notamment les comparaisons avec d'autres agglomérations (Aquitaine et hors Aquitaine).

Animation d'un réseau d'agglomération de l'Economie Sociale et Solidaire :

Bilan 2008 : le lancement d'un réseau d'élus et de techniciens dans l'agglomération

La CRESS a contribué à l'organisation de la réunion de lancement du « Réseau Economie Sociale et Solidaire CUB / communes » (Hôtel de CUB, le 14 octobre 2008). Cette matinée, organisée à l'initiative du conseiller délégué à l'économie sociale et solidaire, a réuni pour la première fois un réseau composé de 77 membres (27 élus et 50 techniciens) en charge de différentes actions : développement économique, emploi-insertion, développement durable, politique de la ville.

Action 2009 : l'animation de la vie du réseau

La CRESS contribuera à la mise en place, à la définition des programmes et à l'animation des 4 réunions thématiques prévues en 2009 dans le cadre de ce réseau :

- ✓ Politiques publiques et ESS (10 février 2009)
- ✓ Commande publique et développement durable
- ✓ L'accompagnement et le financement de projets dans l'ESS
- ✓ Politiques et dispositifs de soutien à la vie associative

Axe 2 - Favoriser l'innovation en identifiant les enjeux de développement de l'ESS pour la CUB

Soutien aux emplois et aux filières émergentes de l'ESS

Bilan 2008 : un diagnostic complet pour l'agglomération

La CRESS a accompagné la réalisation d'une étude : « Etat des lieux et diagnostic des entreprises de l'ESS sur la CUB ». Dans le cadre d'un exercice d'application professionnelle appelé Appui à la Conception d'un Projet de Développement (ACPD), l'Institut de Formation et d'Appui aux Initiatives de Développement (IFAID) a lancé au début de l'année 2007, un appel à proposition aux acteurs du territoire. La CRESS a répondu à cet appel et sollicité sept stagiaires de l'IFAID pour la réalisation : d'un état des lieux et d'un diagnostic des attentes et des besoins des entreprises de l'économie sociale et solidaire sur le territoire de la Communauté Urbaine de Bordeaux (CUB).

Cet état des lieux vient en réponse à la convention partenariale signée en 2007 entre la CUB et la CRESS pour initier un « plan de développement territorial de l'ESS » en vue d'améliorer les services de la CUB pour les structures de l'ESS.

Cet état des lieux a fait l'objet d'un rapport complet disponible à la CRESS. Les conclusions de l'étude ont montré que :

- Les entreprises de l'ESS ne se sentent pas appartenir à un réseau ou mouvement de l'ESS
- Les entreprises de l'ESS ne connaissent pas particulièrement la CRESS
- Les entreprises de l'ESS ont des difficultés pour naviguer au sein des différents dispositifs ou outils qu'ils peuvent utiliser pour pérenniser leurs activités et emplois
- Les entreprises de l'ESS ont des difficultés pour trouver des locaux adéquats

Actions 2009 : l'élaboration et la propositions d'actions, de solutions

La CRESS pourra accompagner la CUB dans l'élaboration de pistes opérationnelles venant en réponse aux constats révélés par le diagnostic. Ces pistes seront notamment poursuivies à travers un futur plan d'actions pluriannuel de la Communauté urbaine en faveur de l'économie sociale et solidaire.

La CRESS sollicitera également le partenariat de la CUB pour des actions collectives ciblées sur des filières d'activités, telles que l'habitat par exemple, liées aux domaines de compétences communautaires.

Axe 3 - Accompagner la création et la pérennisation des entreprises de l'ESS

Promotion de l'entreprenariat dans l'ESS

Bilan 2008

- Un temps fort annuel :

Dans le même esprit que la manifestation « Premières Rencontres de l'ESS » de la CUB durant la semaine nationale du développement durable (5 avril 2007), un événement s'est déroulé à l'Hôtel de la CUB le 4 novembre 2008. Cet événement a été labellisé par la CRESS dans le cadre du Mois national de l'ESS. En 2007 comme en 2008, ces rencontres ont réuni environ 200 personnes sur une journée. On a pu constater une forte participation des réseaux de l'ESS, ainsi qu'une présence remarquée des élus et des techniciens de collectivités. La satisfaction du public a été plus importante sur des thèmes qui conciliaient les aspects économiques de l'ESS et les valeurs des entrepreneurs.

- Une participation au Salon de l'entreprise, sur le stand de la CUB :

En 2007 et en 2008, la CRESS a participé aux côtés de la CUB à l'organisation d'un stand mettant en avant les entreprises de l'ESS. Un certain nombre d'acteurs et d'entreprises a été invité à

participer. Par ailleurs, la CRESS a organisé un atelier de 3 heures, dans le cadre du salon, sur « Entreprendre autrement ». Des témoignages et illustrations sont venus étayer les propos généraux de présentation du secteur. En 2008, le stand de la CUB a mis en lumière le thème de l'économie créative. A l'occasion d'un débat, la Coopérative d'Activités et d'Emploi Coop'Alpha (SCOP) a fortement participé à travers le témoignage d'une dizaine d'entrepreneurs hébergés dans cette structure et créant une activité dans le secteur artistique et culturel. De plus, le prix « Coup de Cœur » de la CUB a été remis par le conseiller délégué à l'ESS à la gérante de Coop'Alpha.

Actions 2009 : la pérennisation de ces actions

La CRESS propose de continuer son rôle de co-animateur auprès de la CUB lors d'événements de ce type. La coopération sera notamment renforcée pendant le Mois de l'économie sociale et solidaire (novembre 2009).

Accompagnement des porteurs de projets

Bilan 2008 – Un projet de site portail « aide et accompagnement à la création d'entreprise dans l'ESS » dans l'agglomération bordelaise (hébergé dans le site internet CUB)

La CRESS Aquitaine a proposé l'élaboration de ce portail Internet afin de promouvoir l'entreprenariat dans l'Economie Sociale et Solidaire et informer les porteurs de projets sur les acteurs et les outils oeuvrant dans l'accompagnement technique et financier sur le territoire de l'agglomération bordelaise.

Ce site a pour objet de présenter les acteurs de l'accompagnement travaillant sur l'aide à l'émergence, le développement, la consolidation d'activités de l'Economie Sociale et Solidaire et la pérennisation des emplois.

Ce site vise :

- ✓ à rendre plus lisible l'offre d'accompagnement existant sur la Communauté Urbaine de Bordeaux
- ✓ à aider les porteurs de projets à se repérer et à s'orienter
- ✓ à favoriser le travail en partenariat et en synergie des différents accompagnateurs
- ✓ au final à contribuer à la création de conditions favorables au développement de l'activité d'économie sociale et solidaire sur la CUB

Dans ce site, seront présentés les appuis que peuvent trouver les porteurs de projet pour l'aide à l'émergence ou au développement d'activités

- ✓ Auprès des acteurs de l'ESS (en statuts associatifs, coopératifs ou mutualistes)
- ✓ Auprès de consultants du secteur privé
- ✓ Auprès des pouvoirs publics et des collectivités

Actions 2009 : la finalisation, le test et la promotion de ce site portail

La CRESS Aquitaine travaillera avec la CUB pour finaliser techniquement ce site (travail initié avec le Département Emploi et économie solidaire et la Direction de la Communication), le faire tester et valider par les structures accompagnatrices, financeurs et partenaires institutionnels référencés, le faire tester par les utilisateurs, et enfin le promouvoir le plus largement possible.

3- Budget prévisionnel 2009

La CRESS Aquitaine a un périmètre d'actions régional. Son budget général pour l'année 2009, y compris les actions à mener sur le territoire communautaire, s'élève à 566 688 € et reçoit un ensemble de financements publics selon la répartition exposée ci-dessous :

Dépenses prévisionnelles TTC	Montant	Recettes prévisionnelles TTC	Montant
Promotion de l'ESS	75 367,00 €	Conseil Régional d'Aquitaine	95 000,00 €
Appui à la création et à la pérennisation des entreprises de l'ESS	249 571,00 €	Etat (convention pluriannuelle d'objectifs)	40 000,00 €
Développement de l'emploi et filières de l'ESS	108 631,00 €	DRTEFP (GPEC et dialogue social)	35 000,00 €
Gestion de dispositifs Régionaux	85 000,00 €	Communauté urbaine de Bordeaux	25 000,00 €
Observatoire de l'ESS	48 119,00 €	Centre Régional de Ressources et d'Animation	85 000,00 €
		Mesure FSE 423	216 901,00 €
		Autres (Chorum, Fondation Macif, CNASEA, CAE, cotisations, adhérents...)	69 787,00 €
Total charges	566 688,00 €	Total recettes	566 688,00 €

Dans ces conditions, et si tel est votre avis, nous vous demandons, Mesdames et Messieurs, de bien vouloir :

- **DECIDER** l'attribution à la CRESS Aquitaine, pour la réalisation des actions proposées, d'une subvention d'un montant de 25 000 € au titre de l'exercice 2009.
- **AUTORISER** Monsieur le Président à signer la convention 2009, ci-annexée, destinée notamment à régler les modalités de versement de la subvention communautaire,
- **IMPUTER** la dépense correspondante au chapitre 65, article 6574, fonction 900 du budget de l'exercice en cours.

Les conclusions, mises aux voix, sont adoptées à l'unanimité.

Fait et délibéré au siège de la Communauté Urbaine le 13 février 2009,

Pour expédition conforme,
par délégation,
le Vice -Président,

REÇU EN PRÉFECTURE LE
4 MARS 2009

PUBLIÉ LE : 4 MARS 2009

M. FRANCK MAURRAS